

# La famille La Rochejaquelein et Brétignolles : une longue fidélité (fin XVIII<sup>e</sup> siècle – fin XIX<sup>e</sup> siècle)

Pascal HERAULT (Combrand)

## *Introduction : un siècle de fidélité*

Proclamée le 4 septembre 1870, formellement instituée en 1875, la Troisième République n'est gouvernée par les républicains eux-mêmes qu'à partir de 1879, quand Jules Grévy s'installe à l'Élysée. Mais les Brétignollais se montrent très réticents, comme le montre les résultats des élections législatives de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

<sup>1</sup>. En 1877, par exemple, le républicain Camille Jouffrault n'obtient que 4 voix, alors que le Marquis de La Rochejaquelein en totalise 131<sup>2</sup>. Ce dernier avait déclaré deux ans plus tôt que « sous la royauté, la France deviendrait une nation vraiment libre ; le gouvernement du roi serait libéral, et il pourrait l'être avec moins de danger que la république<sup>3</sup> ». Liberté royale d'un côté, dangerosité républicaine de l'autre. Argumentation d'autant plus séduisante qu'elle a certainement des résonances à Brétignolles qui, majoritairement royaliste dans les années 1870, l'est déjà un demi-siècle plus tôt. En effet, au début des années 1820, Jean-Vincent Charrier se présente comme le « maire d'une commune entièrement royaliste »<sup>4</sup>. Comment expliquer un succès aussi durable de l'idée monarchique ? Bien sûr, il y a d'abord le souvenir soigneusement entretenu de la guerre, d'autant plus que le petit-fils de la célèbre mémorialiste<sup>5</sup> publie les *Mémoires* dans une nouvelle édition en 1889.

## *I - Aux origines d'une longue fidélité : la guerre et la terre*

Deux sources témoignent de l'engagement des Brétignollais dans les guerres de Vendée : d'une part, les dossiers de demande de pension, établis sous la Restauration, au début des années 1820, par les anciens combattants ou leurs veuves<sup>6</sup> ; d'autre part, une liste de quelques noms sur une petite feuille volante, conservée naguère dans le registre d'État civil du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Au total sont répertoriées vingt-neuf personnes qui se sont battues entre 1793 et 1795, puis en 1799 et 1815.

<sup>1</sup> Archives départementales des Deux-Sèvres (AD 79 désormais) : E dépôt 260. Résultats des élections législatives de 1876, 1877, 1885, 1886, 1893 et 1902.

<sup>2</sup> Et 2 bulletins blancs. Dans l'arrondissement de Bressuire, Camille Jouffrault obtient 8 956 voix, et le Marquis de La Rochejaquelein 9 802 voix. Cf. G. PICARD, *Histoire du département des Deux-Sèvres*, Poitiers, Brissaud, 1979, p. 272.

<sup>3</sup> Dans son discours du 24 février 1875, cité par E. BERAUD, *Le dernier des La Rochejaquelein, avec une préface du général de Charette et le portrait du marquis de La Rochejaquelein*, Paris-Poitiers, Librairie H. Oudin, 1898, p. 9.

<sup>4</sup> AD 79 : R 69. Dossier de Jean-Vincent Charrier.

<sup>5</sup> Sur cet homme, voir le *Dictionnaire des parlementaires français... depuis le 1<sup>er</sup> mai 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1889*, Paris, Bourolton, 1891, tome 3, p. 605-606.

<sup>6</sup> AD 79 : R 69, commune de Brétignolles. Les dossiers concernent 19 personnes.

<sup>7</sup> Registre des actes des naissances - année 1809 - de la Mairie de Brétignolles. Cette feuille a malheureusement disparu. Fort heureusement, il y a une vingtaine d'années, j'ai eu l'idée d'en faire une photocopie. Cette liste contient 10 noms.

### a - Les combats de 1793-95

C'est la première révolte qui mobilise le plus. Les lieux des combats auxquels participent des Brétignollais se trouvent - si l'on excepte la « Virée de Galerne » – dans un rayon d'une soixantaine de kilomètres autour du bourg, depuis Clisson ou Montaigu à l'ouest jusqu'à Thouars ou Saumur à l'est, de Chemillé ou Vezins au nord à La Châtaigneraie au sud. Parmi ces paysans-soldats, se trouvent des jeunes. Louis Hérissé et Charles Denis, qui meurent, sont mariés depuis peu ; le premier a épousé Perrine Mesnard en novembre 1789 ; le second, Marie-Madeleine Clochard en avril 1790. Sur dix combattants, dont on connaît l'âge, cinq ont entre 18 et 22 ans : Urbain Goichaud né en 1771, Pierre Chevalier et Jean-Jacques Jottreau en 1772, Pierre Fouchereau en 1774 et Jean-Baptiste Durand en 1775. Quatre autres, nés dans la décennie précédente – Charles Huvelin en 1760, Pierre Tibaudeau et Jean Chardonneau en 1763, sans oublier Jean-Vincent Charrier en 1766 –, ont autour de la trentaine. Le plus âgé est le journalier Pierre Charruault qui a vu le jour à Cirière le 26 avril 1749.

Des jeunes qui, lorsqu'ils survivent à leurs blessures, peuvent témoigner longtemps, avec leurs cicatrices qui sont autant de « stigmates »<sup>8</sup>... En 1836 vit encore Jean Chardonneau, un vieux « garçon »<sup>9</sup> qui a été blessé trois fois<sup>10</sup> ; outre ses varices aux deux jambes, il présente des cicatrices à la cuisse droite, à la face et au cou.

### b - Les sursauts de 1799 et 1815

Les paysans brétignollais reprennent les armes en 1799. Le 7 septembre de cette année (21 fructidor an VII) les soldats du citoyen Vaton, capitaine de la 70<sup>e</sup> demi-brigade de Cerizay, sont attaqués « par environ 250 brigands embusqués » à Cirière<sup>11</sup>. Pour lui, il ne fait guère de doute que les assaillants sont d'« anciens brigands ou chouans » qui ont « couché à Cirière et à Brétignolles le 20 (fructidor), qu'ils ont été appelé par les habitants de ces deux communes qui ont été dans tous les tems des brigands décidés...» Des habitants de la paroisse suivent les chefs royalistes : Cabaud des Morsinières et Clochard de Monconseil, Jean Gaudinau, Jacques Dion, Pierre Denis... La guerre commence dans les derniers jours de l'été et s'amplifie en octobre 1799. C'est une succession de coups de main. Le 4 novembre, 8 000 hommes commandés par d'Autichamp sont mis en déroute aux Aubiers<sup>12</sup>. Louis Favreau, de La Roche aux Murs, « pris prisonnier à l'affaire des Aubiers », est « conduit à Bressuire ». Les Brétignollais Caillaud et Cabaud participent également à cette bataille. Une semaine après le coup d'État de Bonaparte, le 10 novembre 1799 (19 brumaire de l'an VIII), a lieu la bataille de Chambretau, dans le canton des Herbiers<sup>13</sup>, à laquelle participe Pierre Godrie, un journalier de Brétignolles, âgé de 17 ans<sup>14</sup>.

<sup>8</sup> J.-C. MARTIN, *La Vendée et la France*, Paris, Le Seuil, 1987, p. 298-300.

<sup>9</sup> AD 79 : 7 M 5. Recensement de 1836. Il aurait alors 78 ans, ce qui ferait remonter sa date de naissance à 1758, alors que les dossiers de demande de pension de 1824, fixant son âge à 61 ans, le font naître en 1763.

<sup>10</sup> AD 79 : R 69. Dossier de Jean Chardonneau.

<sup>11</sup> A.D. 79 : L 137, pièce 88. Lettre du citoyen Vaton du 22 fructidor an VII (8 septembre 1799). Sur cet événement, lire M. CHATRY, « L'Echauffourée de Cirière (7 septembre 1799) », *Revue du Souvenir Vendéen*, n°209, décembre 1999, p. 23-34.

<sup>12</sup> Ch.-L. CHASSIN, *Les pacifications de l'Ouest. Études documentaires sur la Révolution française*, Paris, P. Dupont, 1896 ; rééd. Mayenne, J. Floch, 1973, tome 3, p. 427-429.

<sup>13</sup> Ch.-L. CHASSIN, *op. cit.*, tome 3, p. 453.

<sup>14</sup> AD 79 : R 69. Dossier de Pierre Godrie.

Et au printemps de l'année 1815, lors de l'épisode des Cent-Jours, sous les ordres de Louis et Auguste de La Rochejaquelein, les frères de Henri tué en 1794, six Brétignolles au moins se joignent au premier maire de la commune, Jean-Vincent Charrier qui est reparti au combat, comme « commissaire aux vivres », pour « la dernière campagne ». Jean Chardonneau, un ancien de 1793-1794, se bat à Thouars et sa tête est même « mise à prix »<sup>15</sup>. Le vieux Jean Potier<sup>16</sup>, qui a « fait toutes les campagnes de 1793 », participe à l'échauffourée des Echaubrognes en mai 1815<sup>17</sup>. A cette bataille se trouvent aussi Pierre Peltier, qui a 27 ans<sup>18</sup>, le jeune François Sachot, seulement âgé de 12 ans<sup>19</sup>, Jacques Maroleau et Jean Gaudinau. Ce dernier, journaliste aux Morzinières, est « renversé par la cavalerie révolutionnaire et foulé impitoyablement par elle<sup>20</sup> ».

Comment expliquer un tel engagement militaire dans cette paroisse sans châtelain<sup>21</sup> ?

### c – Les terres des La Rochejaquelein à Brétignolles

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans son *Dictionnaire*, le préfet Dupin mentionne l'existence à Brétignolles d'un « bois taillis de La Roche Jaquelin<sup>22</sup> », et l'un des combattants, Jean Chardonneau, apparaît en 1824 comme « le garde particulier » de madame La Rochejaquelein<sup>23</sup>. Cette famille possède donc des biens dans la commune. La construction de la « grand'route » le confirme. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le territoire de Brétignolles, l'axe principal de circulation était le chemin qui, conduisant de Bressuire à Châtillon (Mauléon), traversait la paroisse à son extrémité nord-est. Il existe toujours ; c'est la petite route qui relie encore aujourd'hui L'Epiney à La Burenrière. Mais sous le Premier Empire, on décide de construire une voie plus large. Une « grande route » de Nantes à Poitiers doit être établie en vertu du décret du 7 août 1808 et le projet est approuvé le 27 mai 1811<sup>24</sup>. Sa construction est envisagée plus au sud, entre La Faye et Le Gât. Si la route apparaît sur les planches du cadastre napoléonien – datant de 1809 – sa réalisation est en réalité postérieure. C'est à l'époque de la Restauration, plus précisément dans les années 1820, que les travaux sont commencés. L'entrepreneur Pierre Besset, par une adjudication du 2 septembre 1824, réalise le tronçon qui va de La Faye au Gât. Or parmi les propriétaires des terrains concernés se trouvent, entre autres, Hérissé du Gât, Charruau et Rousseau de Monconseil, mais aussi La Rochejaquelein...

Les registre paroissiaux ont malheureusement disparu, mais le « registre, livre ou papier censaire du revenu de la cure de Saint-Pierre de Brétignolles », tenu par Pierre Hilaire, curé de Brétignolles de 1768 à 1790, est conservé à Mauléon<sup>25</sup>. Et il permet de constater que la famille La Rochejaquelein possède la métairie de La Roblinière, qui « touche d'un bout au bois »<sup>26</sup> ; elle est

<sup>15</sup> AD 79 : R 69. Dossier de Jean Chardonneau.

<sup>16</sup> Il est peut-être « âgé de 93 ans » (Lecture difficile du document).

<sup>17</sup> Sur cet épisode, voir Ch.-L. CHASSIN, *op. cit.*, tome 3, p. 766.

<sup>18</sup> Il est né en 1788. Il était aussi présent à Thouars.

<sup>19</sup> AD 79 : R 69. Dossier de François Sachot. Il est né le 7 avril 1793. C'est le fils de François Sachot et de Thérèse Papin.

<sup>20</sup> AD 79 : R 69. Dossier de Jean Gaudinau.

<sup>21</sup> Comme le souligne l'instituteur Benjamin Chausserais, dans sa « notice sur l'enseignement primaire dans la commune de Brétignolles », le 3 août 1903. AD 79 ; 4°96, tome 1, f°190r.

<sup>22</sup> Préfet DUPIN, *Dictionnaire géographique, agronomique et industriel du département des Deux-Sèvres*, Niort, an XI, p. 56.

<sup>23</sup> AD 79 : R 69. Il apparaît comme témoin dans le dossier de François Sachot.

<sup>24</sup> AD 79 : S 81. Route nationale 148 bis (1817-1882). Aujourd'hui, c'est la Nationale 149.

<sup>25</sup> Musée du B.R.H.A.M de Mauléon.

<sup>26</sup> *Registre, livre ou papier censaire du revenu de la cure de Saint-Pierre de Brétignolles*, f° 13r.

exploitée par Mathurin et Jacques Clochard, frères de René Clochard<sup>27</sup>. Or en 1824, parmi les témoins des anciens combattants vendéens qui demandent une pension, se trouve un certain François Clochard, « métayer à La Roblinière », âgé de 65 ans<sup>28</sup>. Né à la fin des années 1750, il avait donc une trentaine d'années quand éclatèrent les troubles en 1793.

Le lien unissant la famille La Rochejaquelein à Brétignolles s'appuie donc sur la terre, anciennement acquise, et sur le sang versé lors de la guerre ; mais, pour se maintenir, il doit être entretenu. Interviennent donc, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les indispensables relais de la mémoire.

## 2 – Une fidélité entretenue par des relais...

### a – Le maire : de père en fils...

A la tête de cette commune se trouve l'ancien combattant : Jean-Vincent Charrier. Cet homme est né le 15 août 1766<sup>29</sup>. Son père, Jean Charrier, était un charron<sup>30</sup> qui avait épousé Marie-Madeleine Tallon. C'est au début de la Révolution, en 1790 sans doute<sup>31</sup>, qu'il devient maire de Brétignolles. Et il s'engage, comme nombre de Brétignollais, dans les armées blanches : « il a fait toutes les campagnes de la Vendée depuis 1793 », comme chef de comité et chef de division. Contrairement à d'autres Brétignollais, il n'est pas blessé. Pourtant son engagement lui vaut bien des déconvenues. Car, affirme-t-il, « il a perdu tout ce qu'il possédait, par le pillage de sa maison, l'incendie et l'enterrement de ses bestiaux ». Et après la première pacification, il est arrêté à cause de « ses sentimens bien connus », et il est même « destiné à l'échaffaud par le gouvernement républicain ». Mais il s'en sort...

Cet activiste de la cause « blanche » mène parallèlement une vie de famille. Au début des années 1790, sans doute, il épouse Angélique Denis<sup>32</sup>. C'est la fille d'un modeste bordier, François Denis, et sa mère se nomme Jeanne Guérin. De leur mariage, naissent cinq enfants<sup>33</sup>, dont trois garçons. L'aîné, Jean, voit le jour entre 1793 et 1797 ; Pierre, le cadet, naît en 1798 ou 1799<sup>34</sup> ; Benjamin, le plus jeune, vient au monde le 19 avril 1812<sup>35</sup>. Cette vie de famille ne l'empêche pas de repartir au combat en 1815.

Ce maire, prolifique, s'entend bien avec le curé de la paroisse : l'abbé François Turpault. Il faut dire que les deux hommes appartiennent à « La Petite Église »<sup>36</sup>. En faut-il une preuve

<sup>27</sup> Au passage, cette source écorne un peu la légende d'une entente idyllique entre les trois ordres avant la Révolution, dans la mesure où elle évoque, entre 1777 et 1780, un conflit entre le curé de la paroisse et les paysans soutenus par leur maîtresse à propos d'une dîme sur deux pâtis écobués naguère. Voir *Registre, livre ou papier censaire...*, op. cit., f° 14r.

<sup>28</sup> AD 79 : R 69.

<sup>29</sup> AD 79 : R 69.

<sup>30</sup> AD 79 : 2 MI 266. Registre d'État civil. Décès de Jean-Vincent Charrier, le 2 novembre 1841.

<sup>31</sup> En 1822, il prétend exercer cette fonction depuis plus de trente ans.

<sup>32</sup> AD 79 : 2 MI 265. Registre d'État civil. Décès de Jeanne-Angélique-Madeleine Denis, âgée de 58 ans, le 8 juillet 1825. Son prénom usuel est Angélique.

<sup>33</sup> AD 79 : R 69. Dossier de Jean-Vincent Charrier.

<sup>34</sup> Comme les registres paroissiaux de Brétignolles ont disparu, on ne peut pas connaître précisément les années de naissance de Jean et de Pierre. Mais elles peuvent être à peu près retrouvées, à partir des actes de mariage ou de décès des différents membres de la famille de 1825 à 1883, et des recensements réalisés en 1836, 1866, 1872 et 1876 qui indiquent approximativement l'âge des deux hommes.

<sup>35</sup> AD 79 : 2 MI 264. Registre d'État civil.

<sup>36</sup> J.-E.-B. DROCHON, *La Petite Église. Essai historique sur le schisme anticoncordataire*, Paris, Maison de la bonne presse, 1894, p. 95, 97, 114, 121, 127 et 128 ; A. BILLAUD, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)*. Paris, Nouvelles Éditions latines, 1962, p. 380 et 465

indubitable ? Le maire assiste personnellement, comme témoin, à la rédaction du testament du prêtre dissident, le 15 novembre 1816<sup>37</sup>.

Pour le premier maire de Brétignolles, les années 1825-1826 correspondent à une double rupture. Le 8 juillet 1825, à trois heures du matin, son épouse Angélique Denis, meurt au village des Morzinières<sup>38</sup>. Sept mois après le décès de sa femme, Jean-Vincent Charrier abandonne la mairie<sup>39</sup>. Il est resté à la tête de Brétignolles plus de trente-cinq ans. Le 2 novembre 1841 Jean-Vincent Charrier, désormais « sans profession », meurt aux Morzinières, dans sa soixante-seizième année<sup>40</sup>. Il n'est pas le seul ancien combattant à disparaître au début de cette décennie ; le 9 novembre 1843 meurt le charpentier de La Guenillerie (Dédillerie aujourd'hui), Jacques Jotrau ; le 10 janvier 1844 trépassé Pierre Godrie, bordier à Frésaie ; le 9 février suivant succombe le « marchand de balais » Urbain Goichaud<sup>41</sup>. Une génération de participants aux guerres de Vendée s'éteint... Mais les enfants, gardiens de leur mémoire, sont encore bien vivants.

A partir de janvier 1826, la commune est administrée par Pierre Charrier... qui n'est autre que le fils cadet de Jean-Vincent. Et il garde la mairie une vingtaine d'années, jusqu'en janvier 1847. Puis entre 1848 et 1852, c'est Jean, le fils aîné de Jean-Vincent, qui prend le relais. Ayant retrouvé son poste de maire en 1862, Jean Charrier le conserve dix-huit ans, jusqu'en décembre 1880. A cette date, ce fils de combattant vendéen a environ 85 ans<sup>42</sup>. Il meurt trois ans plus tard, le 4 novembre 1883, aux Morzinières<sup>43</sup>.

Aux côtés des deux fils du premier maire, une autre personne importante entretient le lien avec la famille La Rochejaquelein : le curé.

## **b - Le curé et le maire**

Si au début du XIX<sup>e</sup>, la commune est très largement « dissidente », à plus de 80 % sans doute<sup>44</sup>, l'institution catholique réagit en envoyant dès 1835 un nouveau curé : Constant-Auguste Boinot<sup>45</sup>. Mais c'est sous son successeur que la reconquête s'affirme. Louis Pommereau, né à Noirlieu le 24 septembre 1822, devient prêtre en 1847. Pendant cinq ans, il est vicaire à Cerizay, avant d'accéder à la cure de Brétignolles en 1851<sup>46</sup>, au début du Second Empire. Il a donc moins de trente ans lorsqu'il arrive dans sa nouvelle église, qu'il s'efforce de reconstruire car elle « menace ruine ». Le chœur et la sacristie sont bâtis en 1853 et 1854 ; les deux années suivantes, « des réparations urgentes et imprévues » concernent la nef<sup>47</sup>. Et quinze ans plus tard, de 1869 à 1873, il fait édifier un nouveau clocher, « à la place de l'ancien porche »<sup>48</sup>.

<sup>37</sup> Archives départementales de la Vienne : manuscrit de la Société des Antiquaires de l'Ouest, n°423.

<sup>38</sup> AD 79 : 2 MI 265. Registre d'État civil.

<sup>39</sup> La signature de son dernier acte remonte au 20 janvier 1826.

<sup>40</sup> AD 79 : 2 MI 266. Registre d'État civil.

<sup>41</sup> AD 79 : 2 MI 266. Registre d'État civil, pour les trois anciens combattants.

<sup>42</sup> AD 79 : 7 M 5/ 49. Le recensement de 1876 lui donne 82 ans.

<sup>43</sup> AD 79 : 2 MI 266. Registre d'État civil.

<sup>44</sup> A. BILLAUD, *op. cit.*, p.234. Il y aurait 300 dissidents pour une population de 369 habitants en 1821, soit 81 %.

<sup>45</sup> Archives de l'évêché de Poitiers (AEP désormais) : État du clergé du diocèse de Poitiers (1804-1991), n° 322

<sup>46</sup> AEP : État du clergé du diocèse de Poitiers (1804-1991), n° 1000.

<sup>47</sup> AEP : carton Brétignolles. Lettres du curé Pommereau adressées à l'évêque, le 10 août 1853 et le 19 avril 1855 ; budget de la fabrique de Brétignolles de 1854, p. 3 : « Réparations urgentes / reconstruction en entier du chœur de l'église qui menace ruine, plus construction d'une sacristie / 3971.50 francs ».

Voir aussi aux AD 79 : E dépôt 260 – 1 D 1. Registre de délibérations du conseil municipal, f°16v., f°19r. et f° 20r ; et à la cure du Pin (où il est actuellement déposé) : le registre paroissial de Brétignolles, à la fin de l'année 1856.

<sup>48</sup> AEP : carton Brétignolles. Lettre du curé Pommereau adressée à l'évêque, le 20 mars 1869, et l'autorisation de la préfecture des Deux-Sèvres, le 27 septembre 1871.

Curé dynamique, Louis Pommereau ne se contente pas de rebâtir son église. Il fait aussi restaurer le calvaire<sup>49</sup>. Et pour ses paroissiens, il organise « pour la première fois » une mission au printemps de l'année 1865, avec l'aide du Père Gaudineau de la communauté de Mouilleron<sup>50</sup>. La « mission avec le jubilé » débute le 2 avril et doit se terminer le « dimanche de la Quasimodo », c'est-à-dire le dimanche après Pâques. Pour bien marquer les esprits et immortaliser l'événement, il fait planter une croix en présence de ses paroissiens et de dix-huit « confrères du canton »<sup>51</sup>. Il s'agit vraisemblablement de la *croix du jubilé* qui se trouve sur la route actuelle du Pin, à la frontière des deux communes.

Quelles relations entretiennent le curé et le maire au XIX<sup>e</sup> siècle ? L'absence d'actes sur les registres de la paroisse, concernant Pierre et Jean Charrier qui, rappelons-le, occupent la mairie jusqu'en 1880, semble attester leur adhésion à la Petite Église. Or la nomination, à partir de 1835, de curés catholiques a pu distendre les liens avec la municipalité. Faut-il interpréter dans ce sens cette délibération municipale du 24 septembre 1843<sup>52</sup> ? Pour une réparation urgente du presbytère évaluée à un peu moins de 700 francs, le conseil de fabrique, qui ne dispose que de 300 francs environ, demande une subvention à la mairie dirigée par Pierre Charrier. Mais le conseil municipal « regrète ne pouvoir venir au secours de la fabrique » et transmet la demande au sous-préfet. Est-ce le refus d'un maire dissident à un curé catholique ? Rien n'est moins sûr. Car quelques années plus tard, à l'occasion de la construction du clocher et de ses bas-côtés, la mairie tenue par le dissident Jean Charrier accorde une aide de 3 000 francs, le 2 juin 1869<sup>53</sup>. Il est vrai qu'alors, dans la commune, le rapport des forces n'est plus favorable à La Petite Église. Car sous l'énergique curé Pommereau l'Église dissidente s'étiole, tombant à 25% de la population<sup>54</sup>.

### c – Le curé et la comtesse

De plus, le curé Pommereau a des liens avec la famille La Rochejaquelein. En février 1861, au château du Frêne-Chabot, dans la commune voisine de Nueil, la comtesse de Rieux-Songy - qui n'est autre que Lucie de La Rochejaquelein<sup>55</sup>, la petite sœur de Henri, Louis et Auguste - est malade. Alors, sentant la mort approcher, elle se propose de donner, par « les soins du curé », « trois mille francs pour les pauvres de Brétignolles et pour aider quelques enfants à fréquenter l'école » ; de plus, elle désire offrir à l'église cinq « effets » : un ostensor et un calice en argent, une chape et deux ornements. Mais en retour la comtesse demande, à la fabrique de Brétignolles, de faire dire

Voir aussi aux AD 79 : E dépôt 260-1 D 1. Registre des délibérations municipales..., f° 30 r. (séance du 20 février 1870) et f° 32 v (séance du 10 janvier 1873, « sur la nécessité où l'on a été de construire les deux bas-côtés du clocher »).

Par ailleurs, sur la cloche la plus accessible, c'est-à-dire la plus proche de l'échelle, est gravée la phrase : « l'an 1873 j'ai été bénite par Mr Louis Pommereau curé... »

Ce clocher est, aujourd'hui, le seul vestige de l'ancienne église.

<sup>49</sup> Presbytère du Pin : Registre des P.V. des séances de la fabrique (1880-1906), p. 5-15 ; tous les ans, sans interruption, entre 1881 et 1891, sont évoquées les « réparations au calvaire ».

<sup>50</sup> AEP : carton Brétignolles. Lettres du curé Louis Pommereau du 3 avril et 9 mai 1865, adressées à l'évêque.

<sup>51</sup> Presbytère du Pin : registre paroissial de la cure de Brétignolles, le 24 avril 1865. Outre Louis Pommereau et le Père Gaudineau, assistent à la bénédiction le doyen de Cerizay, les curés de Combrand, Saint-Marsault, Cirière, Saint-André, Montigny, Courlay, La Ronde, Montravers, Le Pin, Saint-Jouin, Noirlieu, Breuil-Chaussée, Clazay, Beaulieu, et les vicaires de Cerizay, Combrand et Saint-André.

<sup>52</sup> AD 79 : E dépôt 260 – 1 D 1. Registre de délibérations du conseil municipal, f°4r.

<sup>53</sup> Registre de délibérations du conseil municipal, f°29r.

<sup>54</sup> AEP : carton Brétignolles. La lettre du curé Louis Pommereau du 9 mai 1865, adressée à l'évêque, évoque environ 130 « dissidents ». Sur un total de 521 habitants en 1866, ils représentent 24,9 % de la population.

<sup>55</sup> Lucie, née le 8 avril 1788, mariée en 1822 à François-Charles-Cyprien, comte de Rieux-Songy, et décédée au Frêne-Chabot, le 27 novembre 1862.

« un service de dix francs » et 260 messes (rétribuées à 1,50 franc l'unité) réparties sur trois années<sup>56</sup>.

Louis Pommereau, ce familier de Lucie de La Rochejaquelein, reste curé de Brétignolles jusqu'en 1897. Et si c'est son neveu - le très entreprenant Juste Soucheleau - qui lui succède, il demeure dans la paroisse jusqu'en 1907, date de sa mort. Plus d'un demi-siècle de présence donc.

### ***Conclusion : une fidélité à peine entamée à la « Belle époque »***

L'ascendant de la famille Charrier à la tête de la commune, entre 1790 et 1880, dont l'ancêtre est considéré comme un valeureux combattant vendéen, et la longévité de Louis Pommereau, un curé dynamique très proche des La Rochejaquelein, sont deux éléments qui ont très bien pu influencer les Brétignollais au moment des élections, quand l'inquiétante république, porteuse de réminiscences si angoissantes, se profile à l'horizon politique. Entre la décennie 1840, qui voit mourir beaucoup de témoins des premières guerres vendéennes, et les années 1870, durant laquelle la république cherche à s'implanter, ils maintiennent un lien affectif avec les La Rochejaquelein, qui se traduit par les différents résultats des élections.

La commune reste fortement conservatrice, même si l'idée républicaine gagne peu à peu des suffrages à Brétignolles. En 1877, Camille Jouffrault obtient 4 voix (2,9 %) ; en 1885, Henri Giraud recueille 20 voix (12,5 %)<sup>57</sup> ; en 1893 enfin, Leroux engrange 44 voix (27,6 %), mais ce républicain est encore très loin derrière les 115 bulletins de La Rochejacquelein<sup>58</sup>. Et à la Belle Époque, Brétignolles reste fidèle à l'homme qui se présente comme son successeur. En effet, lors de l'élection législative de 1902, sur les 161 bulletins recueillis dans l'urne, 154 vont à Henry Savary de Beauregard, qui avait été élu député en octobre 1897 à la mort de La Rochejacquelein<sup>59</sup>.

---

<sup>56</sup> Liste des « Effets donnés par Madame Lucie de La Rochejacquelein (...) à l'église de Brétignolles » ; ce document « fait au Fresne Chabot, commune de Nueil, le 11 février 1861 », est joint à la lettre du curé Pommereau, adressée à l'évêque, le 14 février 1861.

<sup>57</sup> Élection au scrutin de liste à la majorité absolue des votants. Voir G. PICARD, *op. cit.*, p. 275.

<sup>58</sup> Dans l'arrondissement de Bressuire, Leroux obtient 9 811 voix et le Marquis de La Rochejaquelein 10 128 voix. Cf. G. PICARD, *op. cit.*, p. 298.

<sup>59</sup> G. PICARD, *op. cit.*, p. 307.

Et les sept autres suffrages ? L'un est nul et les six autres sont blancs. Les deux adversaires du député royaliste, Wartelle - socialiste - et Lecoq, ne recueillent aucune voix.

A Bressuire, Lecoq recueille 72 voix, Wartelle 321 voix et Savary de Beauregard 14 905 voix. Cf. G. PICARD, *op. cit.*, p. 317.